

Conférence salariale 2019
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche de l'USB.

Les syndicats ont soutenu ces revendications, les syndicats ont soutenu ces revendications, les syndicats ont soutenu ces revendications.

Ces revendications, le taux d'évolution de la masse salariale 2019 annoncé par le Gouvernement a été inférieur à l'augmentation de 1,5% revendiquée par les syndicats.

Effectivement, un tel taux d'évolution de la masse salariale 2019, inférieur à l'augmentation de 1,5% revendiquée par les syndicats, est insuffisant pour assurer la pérennité de la Branche de l'USB.

[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

3 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique-salariale>

Liens

[1] <https://soinsinfirmiersmaconnais71.com/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique-salariale>